



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

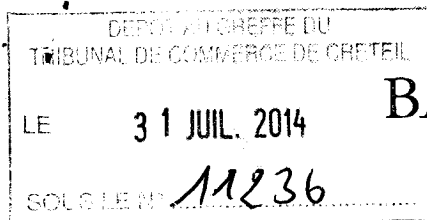
Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2000 B 02529

Numéro SIREN : 422 574 434

Nom ou dénomination : @ COM

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2014 sous le numéro de dépôt 11236

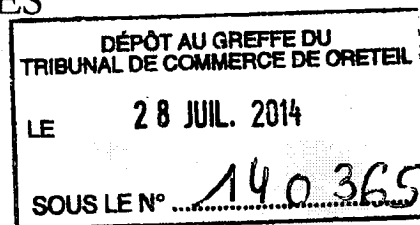


BAYET



ASSOCIÉS

Société d'Avocats
Anciens Conseils Juridiques et Fiscaux
47 rue des Mathurins 75008 PARIS
www.bayetetassociés.com



Richard GAUDET
Conseil et contentieux fiscal
richard.gaudet@bayetetassociés.com

Stéphane MORER
Contentieux commercial - Droit du Travail
stephane.morer@bayetetassociés.com

Emmanuel RAVUT
Conseil en droit et fiscalité des sociétés
Fusions-acquisitions
emmanuel.ravut@bayetetassociés.com

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
1 avenue du Général de Gaulle
Immeuble le Pascal
94049 CRETEIL CEDEX

PARIS, le 25 juillet 2014

AFF. @ COM – APPROBATION DES COMPTES AU 31/12/2013
422 574 434 RCS CRETEIL

**REQUETE DE PROROGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE
CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE**

Monsieur le Président,

La société @ COM
Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 €
131 Chemin des Bassins – Zone Europarc
Hameau D – 94000 CRETEIL
422 574 434 RCS CRETEIL

Ayant pour Avocat :
Le Cabinet BAYET & ASSOCIES
47 Rue des Mathurins
75008 PARIS
Toque K 105

A l'honneur de vous exposer:

- que la société @ COM a clôturé son exercice social qui conformément aux statuts est fixé au 31 décembre 2013, qu'elle devait tenir une assemblée générale au plus tard le 30 juin 2014, en vue de statuer sur lesdits comptes,
- que les actionnaires n'ont pu se mettre d'accord sur une date pour tenir l'assemblée générale d'approbation des comptes avant le 30 juin 2014,
- que de ce fait l'Assemblée ne pourra pas se tenir dans les délais légaux.

SELARL au capital de 160 000 €
R.C.S. PARIS 383 979 275
Toque K 105
Tél. : +33 (0)1.42.65.42.07 – Fax : +33 (0)1.42.65.04.31

AEA
Association Européenne
d'Avocats

Qu'en conséquence,

La requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger jusqu'au 30 septembre 2014, le délai de réunion de l'Assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Dans l'attente d'une ordonnance favorable de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à ma respectueuse considération.

Emmanuel RAVUT



ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de Créteil, assisté du greffier ;

Vu la requête enregistrée sous le n° 2014000365 qui précède et les motifs y exposés ;

Vu l'article L.227-9 al 3 du Code de commerce,
Vu l'article R.210-19 du Code de Commerce ;

Prorogeons jusqu'au 30 septembre 2014,

le délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

de la société dénommée :

SAS @ COM Zone Europarc - Hameau D 131 Chemin Des Bassins
94000 CRETEIL inscrite au RCS de CRETEIL sous le n°422574434 et
dont le représentant légal est M. CLAUDE BONNEAU demeurant 27 Rue
Andre Thierry 75600 GUERMANTES.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Liquidons les dépens à recouvrer par le greffe à la somme de 38,35 euros TTC (dont TVA 20%).

Fait à Créteil, le 28.07.2014

Le Président du Tribunal,
B. GAMBIER



Le Greffier

